



Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais



Préavis Régional Mobilité Nord-Pas de Calais Pour le 19 octobre 2017.



Lille, le Mercredi 12 octobre 2017.

Monsieur le Directeur
de région SNCF Mobilité
Nord-Pas de Calais.

Vous nous avez reçus en concertation le 02 octobre pour une DCI CGT déposée le 28 septembre. Cela n'a pas permis d'aboutir à des points d'accord et la situation constatée depuis, malgré vos affirmations et engagements, continue à dégrader la production et la qualité du service.

Les nombreuses pressions managériales vécues par les agents de tous services, pour les dissuader de résister aux changements culturels que vous leur imposez ou bien les manques de moyens pour bien faire son travail, ne peuvent plus durer.

Ce n'est pas en augmentant le nombre d'agents soumis à D2I que vous améliorerez la situation.

Pour ces raisons nous vous déposons un préavis de grève couvrant la période du mercredi 18 octobre à 12H00 au vendredi 20 octobre 2017 à 08H00.

Ce préavis s'adresse aux agents de la région Mobilité Nord-Pas de Calais ainsi qu'à ceux appelés à les remplacer.

La CGT revendique :

- Respect du nombre d'agents dans chaque poste et dans chaque train à l'ESV et à l'ERC.
- Arrêt des polyvalences conduisant à dégrader les services aux usagers et les conditions de travail des agents.
- Respect des Cadres Organisation avec recrutement d'agents au statut et promotions internes pour combler les vacances de poste.
- Arrêt des sous-traitances et externalisations avec réinternalisation des charges de travail confiées au privé.
- Arrêt des précarisations de l'emploi, intérimaires, CDD, contrats seniors, ...
- Respect de la réglementation du travail se substituant au RH 077, respect du calcul des réserves.

Dans l'attente de connaître la date et l'horaire que vous aurez décidé pour nous recevoir et pour vous désigner la composition de la délégation CGT, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour la CGT :

SENS D.
[Signature]